

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Résultats du concours du 1<sup>er</sup> novembre 2020 – Programme de Développement de carrière

*Le 10 décembre 2020, Fredericton* – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd’hui les résultats du concours du 1<sup>er</sup> novembre 2020 dans le cadre du programme de Développement de carrière. **Huit (8)** bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **25 000 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

### Artiste en résidence

Stacy Arseneault	Coteau Road	Théâtre	5 400 \$
Sydney Hallett	Fredericton	Danse	4 000 \$
Mathieu Léger	Moncton	Arts visuels	4 000 \$
Guillaume Lépine	Dorchester	Arts visuels	6 500 \$

### Arts sur invitation

N/A – Aucune demande reçue

### Développement professionnel

Tracey Lavigne	Waasis	Arts médiatiques	1 469 \$
----------------	--------	------------------	----------

### Professionalisation & promotion

Hilary Ladd	Saint John	Musique	1 500 \$
Craig Schneider	Fredericton	Arts visuels	1 500 \$
Annie Taylor	Burton	Arts visuels	631 \$

<i>Demands déposées</i>	<i>Bourses octroyées</i>	<i>Taux de succès</i>
9	8	88,9 %

*4 boursiers sur 8 (50,0 %) n’avaient jamais reçu de subvention d’artsnb auparavant.*

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d’études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes : Arts sur invitation, Artiste en résidence, Développement professionnel et Professionalisation et promotion. Pour en savoir davantage sur le programme de Développement de carrière, nous vous invitons à visiter notre [site Web](#).

**Contact programmes : Sarah Beth Parker, Agent de programmes, [prog@artsnb.ca](mailto:prog@artsnb.ca), 506-440-0037**  
**Contact médiatiques : Audrée Hamelin-St-Amour, Agente des communications, [comm@artsnb.ca](mailto:comm@artsnb.ca), 506-259-9776**

*Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l’intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l’avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.*